

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1423

20 décembre 2005

SOMMAIRE

A.L.P. International S.A., Luxembourg	68299	Crystal Marine S.A., Luxembourg	68265
Abfin Holding S.A., Luxembourg	68301	Data Direct Indexagent S.A., Dudelange	68276
Acanto S.A., Luxembourg	68300	Dazzan & Cie, S.à r.l., Kayl	68283
Alinery Air Investments, S.à r.l., Luxembourg ...	68293	Delmar Investment S.A., Luxembourg	68287
Angelica Holding S.A., Luxembourg	68274	Demetes S.A., Luxembourg	68304
Angelica Holding S.A., Luxembourg	68275	Demetes S.A., Luxembourg	68304
Angelica Holding S.A., Luxembourg	68275	Demetes S.A., Luxembourg	68304
Angelica Holding S.A., Luxembourg	68275	Demetes S.A., Luxembourg	68304
Angelica Holding S.A., Luxembourg	68275	Diafor Equipement, S.à r.l., Bettembourg	68267
Angelica Holding S.A., Luxembourg	68276	Dom S.A., Luxembourg	68300
Angelica Holding S.A., Luxembourg	68276	Drum S.A., Luxembourg	68287
Angelica Holding S.A., Luxembourg	68276	EBC, European Business Consulting, S.à r.l., Luxem-	
Antico S.A., Luxembourg	68266	bourg	68259
Ardèche S.A., Luxembourg	68272	EurotaxGlass's Acquisition S.A., Luxembourg ...	68302
Ardèche S.A., Luxembourg	68273	Fidesco S.A., Luxembourg	68292
Ardèche S.A., Luxembourg	68273	Florijn S.A.H., Luxembourg	68303
Ardèche S.A., Luxembourg	68273	Fonds de Pension Députés au Parlement Européen,	
Ardèche S.A., Luxembourg	68273	Sicav, Luxembourg	68284
Baker Tilly Luxembourg S.A., Luxembourg	68292	Fortis L Capital S.A., Luxembourg	68280
Belron S.A., Luxembourg	68262	Furco Holding S.A., Luxembourg	68301
Belron S.A., Luxembourg	68263	Furfly Holding S.A., Luxembourg	68301
Bianchi Vending International S.A., Luxembourg ..	68299	Gamer S.A., Luxembourg	68274
Bleue Etoile S.A., Luxembourg	68300	GFG Investment Holding S.A., Luxembourg	68301
Bregal-Birchill Investments, S.à r.l., Luxembourg .	68274	Global International Trade S.A., Luxembourg ...	68300
Butros Financial Development S.A., Luxembourg .	68299	Grandia International Investments S.A., Luxem-	
C & A Retail S.A., Luxembourg	68266	bourg	68301
C&A Europe S.A., Luxembourg	68270	Grosvenor Retail European Properties S.A., Luxem-	
Capital Investment Management Company S.A.,		bourg	68286
Luxembourg	68285	Hervain Investissements S.A., Luxembourg	68300
Carera S.A., Luxembourg	68285	Holborn S.A.H., Mamer	68288
Caretec Invest S.A., Luxembourg	68302	Intercam S.A., Luxembourg	68283
Cofra Investments S.A., Luxembourg	68266	IPEF II Holdings N° 9 S.A., Luxembourg	68293
Compagnie de Développement de l'Eau S.A.,		IPEF II Holdings N°10 S.A., Luxembourg	68293
Luxembourg	68292	IPEF II Holdings N°11 S.A., Luxembourg	68300
Compagnie Financière Hirouker S.A., Luxem-		Isofin, Sicav, Luxembourg	68285
bourg	68304	Jeeves Luxembourg S.A., Lorentzweiler	68258
Consulting & Estate Engineering S.A., Dudelange.	68281	Lincan Gestion Immobilière S.A., Luxembourg ..	68285
Crystal Marine S.A., Luxembourg	68264	Lincan Gestion Immobilière S.A., Luxembourg ..	68286
Crystal Marine S.A., Luxembourg	68264	Logtex S.A., Luxembourg	68267
Crystal Marine S.A., Luxembourg	68264	Logtex S.A., Luxembourg	68267

Logtex S.A., Luxembourg	68267	Rutherford S.A., Luxembourg	68284
Luris, S.à r.l., Müllendorf	68293	Servind S.A.H., Luxembourg	68260
Lux Ministore, S.à r.l., Luxembourg	68283	Servind S.A.H., Luxembourg	68260
Luzucchero, S.à r.l., Luxembourg	68279	Servind S.A.H., Luxembourg	68260
M.R.I. Investments S.A.H., Luxembourg	68280	Servind S.A.H., Luxembourg	68260
Mariani S.A., Luxembourg	68301	Servind S.A.H., Luxembourg	68260
Markets Informations Stock Exchange S.A., Luxembourg	68269	Servind S.A.H., Luxembourg	68261
Matteo S.A., Luxembourg	68274	Servind S.A.H., Luxembourg	68261
Mobilux S.A., Luxembourg	68263	Servind S.A.H., Luxembourg	68261
Modinvest S.A., Luxembourg	68298	Servind S.A.H., Luxembourg	68261
Monorosa Holding S.A., Luxembourg	68288	Sesamon S.A., Luxembourg	68287
Morelia, S.à r.l., Luxembourg	68274	Sethos S.A., Luxembourg	68284
Multiplan Design & Build, S.à r.l., Luxembourg	68288	Smith & Associates Pharma S.A., Luxembourg	68259
Multiplan Design & Development, S.à r.l., Luxembourg	68288	Socinvest S.A., Luxembourg	68274
Museal S.A., Luxembourg	68280	Sodarex International S.A., Luxembourg	68292
Net Holding S.A.H., Luxembourg	68259	Sol Melia Vacation Network, S.à r.l., Luxembourg	68285
Net Holding S.A.H., Luxembourg	68259	Sounion Investments Holding S.A., Luxembourg	68259
Nicobar Holding S.A., Luxembourg	68299	Stahlbeteiligungen Holding S.A., Luxembourg	68266
Norge Financial S.A., Luxembourg	68284	Startrek S.A.H., Mamer	68291
North Miami Beach Investment Corp. S.A., Luxembourg	68291	United Consulting Senc, Luxembourg	68292
Padus S.A., Luxembourg	68299	Valence S.A., Luxembourg	68284
Partim International S.A.H., Luxembourg	68303	Vico S.A.H., Mamer	68288
Partim International S.A.H., Luxembourg	68303	Viewpoint S.A., Luxembourg	68287
Pinex S.A., Luxembourg	68299	Viewpoint S.A., Luxembourg	68287
Portfolio B.P., Sicav, Luxembourg	68298	Wattenwil S.A., Luxembourg	68280
Pyrites Investissements Holding S.A., Luxembourg	68270	Wirth Investments S.A., Schuttrange	68265
Riviera S.A.H., Luxembourg	68291	World Express S.A., Luxembourg	68302
		Wrei S.A., Luxembourg	68293

JEEVES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7372 Lorentzweiler, 52-D21, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 93.277.

Extrait de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 14 juillet 2005

Première résolution

L'assemblée prend connaissance de la démission de Monsieur Joseph Thielgen domicilié 18, rue de Schönberg à L-8283 Kehlen et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée générale nomme en tant que nouvel administrateur pour une durée d'une année Monsieur Constant Lettany domicilié 1/A Kerlemeers, B-1790 Affligem.

L'assemblée réélit pour un nouveau mandat d'une année les administrateurs suivants:

- Monsieur Kurt Greefs, administrateur, demeurant 63/b Leeuwerikweg, B-3140 Keerbergen;
- JEEVES SYSTEMS GROUP S.A., ayant son siège social Mechelsesteenweg, 542 à B-1800 Vilvoorde.

Les mandats des administrateurs se termineront lors de l'assemblée générale ordinaire de 2006 statuant sur les comptes de 2005.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme en tant qu'administrateurs-délégués:

- Monsieur Kurt Greefs, administrateur, demeurant 63/b Leeuwerikweg, B-3140 Keerbergen;
- Monsieur Constant Lettany, domicilié 1/A Kerlemeers, B-1790 Affligem.

Troisième résolution

La société sera dans tous les cas (même en cas de délégation de pouvoirs à un tiers) engagée par la signature conjointe des deux administrateurs-délégués, dont obligatoirement celle de Monsieur Constant Lettany.

Strassen, le 14 juillet 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07304. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070035.3/578/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

EBC, EUROPEAN BUSINESS CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 82.530.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 2 août 2005.

Signature.

(069325.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SOUNION INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 56.341.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11087, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour SOUNION INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(069345.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SMITH & ASSOCIATES PHARMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 69.403.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour SMITH & ASSOCIATES PHARMA S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(069348.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

NET HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 26.938.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00400, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(069358.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

NET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 26.938.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00401, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(069362.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SERVIND S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 24.592.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10681, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069574.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SERVIND S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 24.592.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10684, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069577.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SERVIND S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 24.592.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069579.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SERVIND S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 24.592.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10690, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069582.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SERVIND S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 24.592.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10694, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069612.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SERVIND S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 24.592.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10697, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069614.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SERVIND S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 24.592.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10701, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069617.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SERVIND S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 24.592.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10705, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069618.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SERVIND S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 24.592.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069621.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SERVIND S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 24.592.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10677, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069571.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

BELRON S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.639.

In the year two thousand and five, on the twenty-seventh of June.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of BELRON S.A., a société anonyme, having its registered office in L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, registered on the Trade and Companies Register of Luxembourg, under the number B 71.639, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on the 17 September 1999, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of 26 November 1999, number 895.

The meeting was opened at 2.00 p.m. with Mr Fons Mangen, accountant, residing in Ettelbruck, in the chair,

The Chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Art. 8.1. of the Company's Articles of Incorporation to be deleted in its entirety and be substituted with the following wording:

«8.1. The A shareholders may transfer their shares without limitation; a B shareholder may transfer its shares according to the provisions of a Relevant Agreement to which it is a party.»

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions

Sole resolution:

The general meeting of shareholders decides to delete Article 8.1. of the Company's Articles of Incorporation in its entirety and to substitute it with the following wording:

«8.1. The A shareholders may transfer their shares without limitation; a B shareholder may transfer its shares according to the provisions of a Relevant Agreement to which it is a party.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BELRON S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 71.639, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 17 septembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 26 novembre 1999, numéro 895.

L'assemblée est ouverte à 14.00 heures sous le présidence de Monsieur Fons Mangen, réviseur d'entreprises, demeurant à Ettelbruck.

Le Président nomme comme secrétaire et l'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant de prendre acte:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Art. 8.1. des statuts à rayer entièrement et à remplacer par le texte suivant:

«8.1. Les actionnaires A peuvent librement céder leurs actions; un actionnaire B peut céder ses actions conformément aux dispositions d'une Convention Applicable à laquelle il est partie.»

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée, peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de rayer Article 8.1. des statuts entièrement et de le remplacer par le texte suivant:

«8.1. Les actionnaires A peuvent librement céder leurs actions; un actionnaire B peut céder ses actions conformément aux dispositions d'une Convention Applicable à laquelle il est partie.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présente acte.

Signé: F. Mangen, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, vol. 148S, fol. 99, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2005.

J. Elvinger.

(072608.2/211/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

BELRON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 71.639.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

J. Elvinger.

(072610.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

MOBILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 1, rue de Strasbourg.

R. C. Luxembourg B 43.290.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 avril 2005

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue en date du 11 avril 2005 que:

- La société DELOITTE, ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg a été reconduite comme commissaire de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2005.

- Monsieur Jean-Marie Spaus, Directeur, membre du Comité de Direction des P&T, demeurant à L-7317 Muellendorf, 47, rue Paul Eyschen, a été nommé comme administrateur de la société en remplacement de Monsieur Charles Dondelinger jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2005.

- Monsieur Marcel Heinen, Directeur Général Adjoint, membre du Comité de Direction des P&T, demeurant à L-4446 Belvaux, 136, rue de France, a été reconduit comme administrateur de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2005.

- Monsieur Marc Rosenfeld, Ingénieur 1^{ère} classe, à la division des Télécommunications des P&T, demeurant à L-3318 Bergem, 2, um Furtwee a été reconduit comme administrateur de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2005.

- Madame Amélie Keup-Mathieu, Attachée de Gouvernement, à la Direction Générale des P&T, demeurant à L-9991 Weiswampach, 128B, rue de Beiler, a été reconduite comme administrateur de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice social clos en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11866. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069772.3/507/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

CRYSTAL MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 52.032.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 7 novembre 2003 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., Société de droit luxembourgeois, sis au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

L'Assemblée autorise, conformément aux dispositions des statuts, le Conseil à déléguer en totalité la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société, en ce qui concerne cette gestion individuellement à Pascal Wiscour-Conter.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00782. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069844.3/2329/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

CRYSTAL MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.032.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 15 juillet 2004 que:

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Mamadou Dione comptable, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en sa qualité d'administrateur.

L'Assemblée décide d'élire en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Son mandat est confirmé en date de ce jour et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00779. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069846.3/2329/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

CRYSTAL MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.032.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 5 novembre 2004 que:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., Société de droit luxembourgeois, ayant son siège social 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

L'Assemblée autorise, conformément aux dispositions des statuts, le Conseil à déléguer en totalité la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société, en ce qui concerne cette gestion individuellement à TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00776. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069847.3/2329/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

CRYSTAL MARINE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.032.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 1^{er} mars 2005 que:

L'Assemblée décide de révoquer l'Administrateur Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, en sa qualité d'administrateur.

L'Assemblée décide d'élire en remplacement de l'administrateur révoqué, TRIMAR MANAGEMENT S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg. Son mandat est confirmé en date de ce jour et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00773. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069848.3/2329/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

WIRTH INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-5371 Schuttrange, 4, rue Hoimesbuch.
R. C. Luxembourg B 89.880.

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf juin.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme WIRTH INVESTMENTS S.A., enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B numéro 89.880 et ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 11 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1776 du 13 décembre 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant profession-nellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II) Il ressort de la liste de présence que les 9.000 (neuf mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III) L'ordre du jour est le suivant:

1. transfert du siège social;
2. démission et nomination des administrateurs et de l'administrateur-délégué;
3. adaptation des statuts en conséquence;
4. divers.

Après approbation de ce qui précède, il est décidé ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé de transférer le siège social de la société de L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill à L-5371 Schuttrange, 4, rue Hoimesbuch.

Deuxième résolution

Il est pris note des démissions de Monsieur Laurent Heiliger et Monsieur Manuel Hack de leur poste d'administrateur de la société.

Sont nommés en qualité d'administrateur Madame Ursula Wirth, administrateur de sociétés, née le 17 décembre 1950 à Bosenbach (Allemagne) et résidant 4, rue Hoimesbuch, L-5371 Schuttrange et Monsieur Karl Heinz Wirth, chef d'entreprises, né le 8 octobre 1949 à Bosenbach (Allemagne), demeurant Danziger Strasse 11, D-67.685 Weilerbach (Allemagne). Leurs mandats prendront fin lors de la prochaine assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

L'assemblée autorise expressément le conseil d'administration de nommer au poste d'administrateur délégué, Madame Ursula Wirth, prénommée, pour une durée indéterminée. L'administrateur délégué pourra engager la société en tout circonstance par sa seule signature individuelle.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec ce qui précède il est décidé de modifier la ligne du 1^{er} article des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège est établi à Schuttrange.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, vol. 149S, fol. 3, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

J. Elvinger.

(072715.3/211/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

COFRA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 63.864.

Le bilan au 28 février 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BH00178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069446.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

C & A RETAIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 59.342.

Le bilan au 28 février 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00184, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069452.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ANTICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 92.302.

Le bilan au 28 février 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00188, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069457.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

STAHLBETEILIGUNGEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 14.849.

EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2005 que la société MAZARS a été nommée commissaire aux comptes avec effet rétroactif au 15 juin 2004, en remplacement de DELOITTE & TOUCHE S.A., commissaire aux comptes démissionnaire.

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2005 que le mandat du commissaire aux comptes, la société MAZARS, a été renouvelé pour un terme d'un an, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12189. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070218.3/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

LOGTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.399.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11879, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

(069430.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

LOGTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.399.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11878, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

(069428.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

LOGTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.399.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11876, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

(069426.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

DIAFOR EQUIPEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck.
R. C. Luxembourg B 109.886.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le cinq juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société anonyme D.S.N. PARTICIPATION S.A., ayant son siège social à L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck, non encore inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, ici dûment représentée par:

- Monsieur Daniel Besseyre, directeur technique, né à Thionville (France), le 19 novembre 1953, demeurant à F-57925 Distroff, 17, le Beauséjour (France), administrateur-délégué de la société;

- Monsieur Sébastien Besseyre, chef d'équipe foreur, né à Thionville (France), le 29 avril 1980, demeurant à F-57970 Illange, 5, rue Bellevue (France), administrateur de la société.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle constitue par la présente.

Titre I^{er}. - Objet, Raison sociale, Durée

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de DIAFOR EQUIPEMENT, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet l'achat, la vente, la location de matériaux et outillages en particulier diamantés et de tous biens susceptibles se rattachant à cette activité.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses coassociés.

Art. 5. Le siège social est établi à Bettembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II. - Capital social, Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par la société anonyme D.S.N. PARTICIPATION S.A., ayant son siège social à L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck.

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. - Administration et gérance

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. - Dissolution, Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

Résolutions prises par l'associé unique

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social est établi à L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck.

2. Est nommé gérant de la société:

Monsieur Daniel Besseyre, directeur technique, né à Thionville (France), le 19 novembre 1953, demeurant à F-57925 Distroff, 17, le Beauséjour (France).

3. La société est engagée par la signature individuelle du gérant.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: D. Besseyre, S. Besseyre, Besseyre, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 juillet 2005, vol. 532, fol. 40, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 août 2005.

J. Seckler.

(072563.3/231/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

MARKETS INFORMATION STOCK EXCHANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 74.723.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2005

1. L'Assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Christophe Antinori, Richard Gauthrot, Jean-Paul Charton et Jean-Marie Valicon.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005.

2. Le mandat de l'ancien commissaire aux comptes étant arrivé à expiration, l'Assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes de Monsieur Guillaume Bernard, responsable comptable, né le 18 avril 1973 à Thionville (France) et demeurant 23B, rue St Maximin à F-57070 Metz.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06511. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070151.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

C&A EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 91.884.

Le bilan au 28 février 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069460.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

PYRITES INVESTISSEMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 109.888.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le trente juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster.

Ont comparu:

1) La société MORVILLE SERVICES CORPORATION, ayant son siège social à Avenido Samuel Lewis y Calle 56, Edificio Tila, Oficina 3, Panama - République de Panama, enregistrée sous le volet 440712, doc. 535811, ici représentée par Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Panama, le 28 juin 2005,

2) La société ST AYMAR S.A., ayant son siège social à Avenido Samuel Lewis y Calle 56, Edificio Tila, Oficina 3, Panama - République de Panama, enregistrée sous le volet 418272, doc. 356329,

ici représentée par Monsieur Marc Koeune, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée à Panama, le 28 juin 2005.

Lesdites procurations paraphées ne varietur par les parties comparaisant et par le notaire soussigné seront annexées au présent acte pour être déposées auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de PYRITES INVESTISSEMENTS HOLDING S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée. La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises, ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations, sous réserves des dispositions de l'article 209 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des valeurs mobilières négociables.

La société peut également acquérir, créer, mettre en valeur, et vendre tous brevets, ensemble avec tous droits y rattachés, et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement, développer ces activités et brevets par qui et de quelconque manière que ce soit, participer à la création, le développement et le contrôle de toutes sociétés.

La société peut emprunter de quelque façon que ce soit, émettre des obligations et accorder tous concours, prêts, avances ou garanties aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne maintiendra aucun établissement ouvert au public.

En général, la société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-).

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 30 juin 2005 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui con-

cerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription;

- à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;
- de déterminer les conditions de souscription et de libération;
- de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;
- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution;
- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital; et enfin
- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix.

La Société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le 31 mai à 16.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2006.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) La société MORVILLE SERVICES CORPORATION, préqualifiée, cent cinquante-cinq actions	155
2) La société ST AYMAR S.A., préqualifiée, cent cinquante-cinq actions	155
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, né le 2 décembre 1943 à Esch-sur-Alzette - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - b) Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - c) Monsieur Jean-Yves Nicolas, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - d) Madame Nicole Thommes, employée privée, née le 28 octobre 1961 à Arlon - Belgique et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

La société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 79.327;
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.
- 5) Le siège de la société est fixé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: M. Koeune, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 juillet 2005, vol. 532, fol. 33, case 8. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 août 2005.

J. Seckler.

(072565.3/231/162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

ARDECHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.359.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11845, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

(069374.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ARDECHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.359.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

(069371.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ARDECHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.359.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11843, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

(069367.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ARDECHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.359.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11842, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

(069365.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ARDECHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.359.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

(069360.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

BREGAL-BIRCHILL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 57.794.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00216, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069464.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

MORELIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 98.142.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00210, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069471.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

MATTEO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 87.110.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-B11322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature.

(069478.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SOCINVEST, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 19.362.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature.

(069479.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

GAMER, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 49.466.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12244, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature.

(069483.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ANGELICA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.146.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11870, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

(069418.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ANGELICA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 58.146.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11867, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

(069416.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ANGELICA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 58.146.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11865, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

(069413.2/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ANGELICA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 58.146.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

(069411.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ANGELICA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 58.146.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11861, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

(069410.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ANGELICA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.146.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11858, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

(069403.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ANGELICA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.146.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11856, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

(069399.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ANGELICA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.146.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11854, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

(069396.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

DATA DIRECT INDEXAGENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 109.883.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le trois mai.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

1.- GL CONSULTING S.A. avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 84.282,

ici représentée par Chantal Simon, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration ci-annexée;

2.- INTER CONSEIL SERVICES PLUS S.A. avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 92.249,

ici représentée par Chantal Simon, employée privée, demeurant à Thionville (France), en vertu d'une procuration ci-annexée.

Les comparants ont requis le notaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée DATA DIRECT INDEXAGENT S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut être dissoute anticipativement par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Dudelange.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet le développement et la gestion de sites internet et ventes en ligne, l'import-export de tous produits hors matériel militaire et activités connexes ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros, représenté par mille (1.000) actions de trente et un (31,-) euros chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives jusqu'à leur complète libération et ensuite, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées, avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué ou, en ce qui concerne la gestion journalière, par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 8. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 9. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 10. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mercredi du mois de juin à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 11. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Art. 12. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- GL CONSULTING S.A. avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 84.282, huit cents actions	800
2.- INTER CONSEIL SERVICES PLUS S.A. avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 92.249, deux cents actions	200
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%) de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante (7.750,-) euros se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents (1.400,-) euros.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui pour finir le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2006.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

- 1.- Antoine Guichard, chef d'entreprise, né à Avallon/Yonne (France), le 12 septembre 1979, demeurant à F-89440 Athie, 23, rue de l'Eglise,
- 2.- GL CONSULTING S.A. avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 84.282,
- 3.- Willy Legendre, salarié, né à Châlon sur Marne/Haute Marne (France), le 25 novembre 1973, demeurant à F-75013 Paris, 86, rue Bobillot.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

Jean Greff, expert-comptable agréé, né à Forbach/Moselle (France), le 19 août 1957, demeurant à F-57600 Forbach, 141, rue Nationale.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2010.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Le conseil d'administration est autorisé, conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés et de l'article 7 des présents statuts, à désigner un administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature pour les opérations de la gestion journalière.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Ch. Simon, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 mai 2005, vol. 893, fol. 50, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Suit copie d'annexe:

Réunion du Conseil d'Administration

A l'instant,

Antoine Guichard, chef d'entreprise, né à Avallon/Yonne (France), le 12 septembre 1979, demeurant à F-89440 Athie, 23, rue de l'Eglise, GL CONSULTING S.A. avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 84.282 et Willy Legendre, salarié, né à Châlon sur Marne/Haute Marne (France), le 25 novembre 1973, demeurant à F-75013 Paris, 86, rue Bobillot, administrateurs de la société DATA DIRECT INDEXAGENT S.A. avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, se sont réunis en conseil d'administration et, sur ordre du jour conforme, nomment Willy Legendre, préqualifié, administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature pour les actes relevant de la gestion journalière.

Dudelange, le 3 mai 2005.

Signé: A. Guichard, W. Legendre, Ch. Simon.

ne varietur

Signé: Ch. Simon, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 mai 2005, vol. 893, fol. 50, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 12 mai 2005.

F. Molitor.

(072556.3/223/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

LUXZUCCHERO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1722 Luxembourg, 1, rue Joseph Heintz.

R. C. Luxembourg B 109.871.

 —
STATUTS

L'an deux mille cinq, le quinze juillet.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange.

Ont comparu:

1.- Michele Lovece, restaurateur, né à Luxembourg, le 16 novembre 1972, demeurant à L-2312 Luxembourg, 25, rue de la Paix;

2.- Frédéric Heinen, délégué commercial, né à Villers-Semeuse (France), le 6 février 1973, demeurant à L-5751 Frisange, 29, rue Robert Schuman;

3.- Cosimo Minoia, restaurateur, né à Luxembourg, le 2 février 1972, demeurant à L-2550 Luxembourg, 16-20, avenue du X Septembre.

Les comparants ont requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de LUXZUCCHERO, S.à r.l.**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.**Art. 3.** La société a pour objet la vente de denrées alimentaires et de toute marchandise, matériel ou accessoire en relation avec ses activités (sucre, chocolat, produits frais et congelés, vins et spiritueux, serviettes, etc.) ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.**Art. 4.** La durée de la société est indéterminée.**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille six cents (12.600,-) euros, représenté par cent vingt-six (126) parts de cent (100,-) euros chacune.**Art. 6.** Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.**Art. 9.** Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre.

Souscription et libération

Les parts ont été souscrites comme suit:

1.- Michele Lovece, restaurateur, né à Luxembourg, le 16 novembre 1972, demeurant à L-2312 Luxembourg, 25, rue de la Paix, quarante-deux parts	42
2.- Frédéric Heinen, délégué commercial, né à Villers-Semeuse (France), le 6 février 1973, demeurant à L-5751 Frisange, 29, rue Robert Schuman, quarante-deux parts	42
3.- Cosimo Minoia, restaurateur, né à Luxembourg, le 2 février 1972, demeurant à L-2550 Luxembourg, 16-20, avenue du X Septembre, quarante-deux parts	42
Total: cent vingt-six parts	126

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cent cinquante (850,-) euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-1722 Luxembourg, 1, rue Joseph Heintz.

- Le nombre des gérants est fixé à un (1).

- Est nommé gérant, pour une durée illimitée:

Michele Lovece, restaurateur, né à Luxembourg, le 16 novembre 1972, demeurant à L-2312 Luxembourg, 25, rue de la Paix.

La société est engagée par la signature du gérant unique.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après information par le notaire des comparants que la constitution de la présente société ne dispense pas, le cas échéant, la société de l'obligation de demander une autorisation de commerce afin de pouvoir se livrer à l'exercice des activités décrites plus haut sub «objet social» respectivement après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, de tout ce qui précède, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Lovece, F. Heinen, C. Minoia, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 juillet 2005, vol. 895, fol. 55, case 1. – Reçu 126 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 2 août 2005.

F. Molitor.

(072529.3/223/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

MUSEAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 19, rue du Saint-Esprit.

R. C. Luxembourg B 66.413.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour MUSEAL S.A.

Signature

(069484.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

M.R.I. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 50.286.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11283, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature.

(069489.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

WATTENWIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 88.110.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(069492.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

FORTIS L CAPITAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 49.137.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10409, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(069696.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

CONSULTING & ESTATE ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 109.882.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le trente mai.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

1.- LCCL ASSETS MANAGEMENT S.A. avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 105.809,

ici représentée par son administrateur-délégué Stéphane Clemence, gérant de société, demeurant à Rouen (France);

2.- CONSULTING & LOGISTICS MARKETING NETWORK S.A. avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 98.192,

ici représentée par son administrateur-délégué Stéphane Clemence, gérant de société, demeurant à Rouen (France).

Les comparants ont requis le notaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée CONSULTING & ESTATE ENGINEERING S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut-être dissoute anticipativement par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Dudelange.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet:

- l'étude, la conception et le conseil préalable à la construction d'ouvrage de génie civil, notamment pour la réalisation de tous travaux d'installation électrique, courants forts et faibles, électronique et autres et plus généralement pour la réalisation de tous travaux liés à tous fluides liés au génie Civil dans tout type d'immeuble,

- la prestation de services d'ingénierie spécialisée dans le secteur électrique, électronique et autres pour tous types d'activité,

- les plans d'exécution et la coordination de la réalisation de tous travaux d'installation électrique, électronique et autres et notamment toutes opérations se rapportant à l'objet dans tout type d'immeuble qu'il soit à usage de bureau ou d'habitation,

- l'étude et le conseil technique en sécurité incendie,

- l'assistance à la maîtrise d'ouvrage de construction et l'activité de synthèse architecturale et technique et d'économiste de la construction,

- la prise et l'acquisition de tous brevets, licences, procédés, marques de fabrique, leur exploitation, leur cession ou leur apport,

et directement ou indirectement toutes opérations industrielles, commerciales, financières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros, représenté par mille (1.000) actions de trente et un (31,-) euros chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées, avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué ou, en ce qui concerne la gestion journalière, par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 8. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 9. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 10. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mercredi du mois de juin à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 11. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Art. 12. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- LCCL ASSETS MANAGEMENT S.A. avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 105.809, deux cents actions	200
2.- CONSULTING & LOGISTICS MARKETING NETWORK S.A. avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 98.192, huit cents actions	800
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de cent pour cent de sorte que la somme de trente et un mille (31.000,-) euros se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents (1.400,-) euros.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui pour finir le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2006.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

- 1.- CONSULTING & LOGISTICS MARKETING NETWORK S.A. avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 98.192,
- 2.- Stéphane Clemence, gérant de société, né à Le Petit Quevilly/Seine Maritime (France), le 21 avril 1958, demeurant à F-76100 Rouen, 113, avenue des Martyrs de la Résistance,
- 3.- Emmanuel Delassus, ingénieur, né à Suresnes/Hauts de Seine (France), le 21 novembre 1960, demeurant à F-94320 Thiais, 46, rue Victor Hugo.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

Jean Greff, expert-comptable agréé, né à Forbach/Moselle (France), le 19 août 1957, demeurant à F-57600 Forbach, 141, rue Nationale.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2010.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Le conseil d'administration est autorisé, conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés et de l'article 7 des présents statuts, à désigner un administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature pour les opérations de la gestion journalière.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S. Clemence, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 juin 2005, vol. 893, fol. 97, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Suit copie d'annexe:

Réunion du Conseil d'Administration

A l'instant,

CONSULTING & LOGISTICS MARKETING NETWORK S.A. avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 98.192, Stéphane Clemence, gérant de société, né à Le Petit Quevilly/Seine Maritime (France), le 21 avril 1958, demeurant à F-76100 Rouen, 113, avenue des Martyrs de la Résistance et Emmanuel Delassus, ingénieur, né à Suresnes/Hauts de Seine (France), le 21 novembre 1960, demeurant à F-94320 Thiais, 46, rue Victor Hugo., administrateurs de la société CONSULTING & ESTATE ENGINEERING S.A. avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, se sont réunis en conseil d'administration et, sur ordre du jour conforme, nomment Stéphane Clemence et Emmanuel Delassus, préqualifiés, administrateurs-délégués.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

Signé: S. Clemence, E. Delassus.

ne varietur

Signé: S. Clemence, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 juin 2005, vol. 893, fol. 97, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 22 juin 2005.

F. Molitor.

(072551.3/223/149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

DAZZAN ET CIE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3637 Kayl, 41, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 8.765.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01124, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069501.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

LUX MINISTORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 17, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 18.787.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01157, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069515.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

INTERCAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 57.181.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(069516.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

NORGE FINANCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 92.339.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11148, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(069507.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

VALENCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 92.314.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11150, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(069509.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SETHOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 93.031.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11152, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(069511.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

RUTHERFORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 93.099.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11155, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(069512.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

**FONDS DE PENSION DEPUTES AU PARLEMENT EUROPEEN,
Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 46.910.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10974, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(069521.3/1024/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ISOFIN, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 59.655.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10971, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069525.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

CAPITAL INVESTMENT MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 36.777.

Le bilan au 10 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10967, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069533.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

CARERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 82.310.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(069536.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SOL MELIA VACATION NETWORK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 102.000.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10990, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Le mandataire

(069539.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

LINCAN GESTION IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 43.374.

L'an deux mille cinq, le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LINCAN GESTION IMMOBILIERE S.A. avec siège social à L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume, constituée sous la dénomination de LINCAN GESTION DE PATRIMOINE S.A., suivant acte reçu par le notaire Edmond Schroeder, alors de résidence à Mersch, en date du 11 mars 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 279 du 10 juin 1993, modifiée en LINCAN GESTION IMMOBILIERE S.A., suivant acte reçu par le prédit notaire Schroeder, en date du 10 juin 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 446 du 10 septembre 1996, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 43.374.

L'assemblée est présidée par Monsieur Emile Wirtz, consultant, demeurant à Junglinster,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Blazenka Bartolovic, employée privée, demeurant à Nospelt.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Carole Giovannacci, employée privée, demeurant à F-Saint Nicolas en Forêt.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le

notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1.- Changement de la devise du capital social de quarante mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 40.000,00) en trente-trois mille cent quarante-huit virgule vingt-six euros (EUR 33.148,26).

2.- Suppression de la valeur nominale des actions.

3.- Modification subséquente du premier alinéa de l'article cinq des statuts.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la devise du capital social de quarante mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 40.000,00) en trente-trois mille cent quarante-huit virgule vingt-six euros (EUR 33.148,26).

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des quatre-vingts (80) actions existantes.

Troisième résolution

Comme conséquence de ce qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital souscrit est fixé à trente-trois mille cent quarante-huit virgule vingt-six euros (EUR 33.148,26), représenté par quatre-vingts (80) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: E. Wirtz, B. Bartolovic, C. Giovannacci, E. Schlessner.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, vol. 23CS, fol. 3, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

E. Schlessner.

(070312.3/227/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

LINCAN GESTION IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 43.374.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

E. Schlessner.

(070313.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

GROSVENOR RETAIL EUROPEAN PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 96.586.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ainsi que le rapport du commissaire y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00752, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour la société

Signature

(069601.3/260/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

DRUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1026 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.
R. C. Luxembourg B 65.281.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07154, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA, S.à r.l.

Signature

(069540.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

VIEWPOINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 65.980.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10714, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069547.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

VIEWPOINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 65.980.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069544.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

DELMAR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 46.034.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069565.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SESAMON S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 78.446.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10675, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069567.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

MULTIPLAN DESIGN & BUILD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 105.440.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11465, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005. C.W.J.M. van Erp / P.W. Kamermans.
(069569.3/695/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

MULTIPLAN DESIGN & DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 105.441.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11468, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005. C.W.J.M. van Erp / W. Laarhoven.
(069573.3/695/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

VICO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 14.687.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11471, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 2 août 2005.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

(069576.3/695/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

HOLBORN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 25.237.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11475, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 2 août 2005.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

(069578.3/695/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

**MONOROSA HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. MONOROSA HOLDINGS LTD).**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.718.

L'an deux mille cinq, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding MONOROSA HOLDINGS LTD, avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel, alors de résidence à Differdange, en remplacement de Maître Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 10 avril 1985, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 150 du 3 juin 1985, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 22.718.

L'assemblée est présidée par Monsieur Philippe Stanko, employé privé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Christoph Junk, employé privé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Harald Charbon, employé privé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Modification de la dénomination sociale de MONOROSA HOLDINGS LTD en MONOROSA HOLDING S.A.

2. Modification de la durée de la société pour en faire une société à durée illimitée et modification de l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il est formé une société sous la forme d'une anonyme dont la dénomination est MONOROSA HOLDING S.A.

Cette société aura son siège social à Luxembourg. Il pourra être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.»

3. Ajout aux articles 4 et 6 des statuts de la mention «Ils sont rééligibles.»

4. Remplacement de l'article 5 des statuts par les articles suivants:

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle du délégué du conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 7. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration.

Art. 8. Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

5.- Suppression de l'ancien article 7 des statuts relatif au cautionnement des mandats des administrateurs et du commissaire et renumérotation subséquente des articles des statuts.

6.- Modification de l'ancien article 9 des statuts (nouvel article 11) pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le troisième mercredi du mois d'avril à 14.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

7. Suppression de l'ancien article 10 des statuts de la société relatif au dépôt préalable des actions avant la tenue d'une assemblée générale.

8. Ajout d'un nouvel article ayant la teneur suivante:

«Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves, autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à ramollissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.»

9. Modification de l'ancien article 12 des statuts (nouvel article 13), pour lui donner la teneur suivante:

«La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

10. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale en MONOROSA HOLDING S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la durée de la société pour en faire une société à durée illimitée et de modifier, par conséquent, l'article premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société sous la forme d'une anonyme dont la dénomination est MONOROSA HOLDING S.A.

Cette société aura son siège social à Luxembourg. Il pourra être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'ajouter la mention «Ils sont rééligibles» dans les articles quatre et six des statuts, lesquels auront dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins. La durée du mandat est de six ans au maximum. Ils sont rééligibles.»

«**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires aux comptes; ils sont nommés pour le terme de six ans au maximum. Ils sont rééligibles.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de remplacer l'article cinq des statuts par les articles suivants:

«**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle du délégué du conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 7. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration.

Art. 8. Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer l'ancien article sept des statuts relatif au cautionnement des mandats des administrateurs et du commissaire, et de procéder à la renumérotation subséquente des articles suivants des statuts.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'ancien article neuf des statuts (nouvel article onze), pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le troisième mercredi du mois d'avril à 14.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

Septième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer l'ancien article dix des statuts relatif au dépôt préalable des actions avant la tenue d'une assemblée générale.

Huitième résolution

L'assemblée générale décide d'ajouter un nouvel article aux statuts, lequel aura la teneur suivante:

«**Art. 12.** Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves, autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.»

Neuvième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'ancien article douze des statuts (l'actuel article treize), pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 13.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: P. Stanko, C. Junk, H. Charbon, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, vol. 25CS, fol. 3, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

E. Schlessler.

(070221.3/227/163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

STARTREK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 21.144.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 2 août 2005.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

(069581.3/695/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

NORTH MIAMI BEACH INVESTMENT CORP., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 64.614.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(069602.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

RIVIERA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 13.825.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10709, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069625.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

**UNITED CONSULTING SENC, Société en nom collectif,
(anc. UNITED CONSULTING S.A., Société Anonyme).**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 62.440.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(069626.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

FIDESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 68.578.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10721, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069629.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

BAKER TILLY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 75.289.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10725, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069631.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DE L'EAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 64.375.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069635.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SODAREX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 83.782.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10729, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(069639.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

LURIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. L.R.I., S.à r.l.).
Siège social: Müllendorf.
R. C. Luxembourg B 103.550.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(069636.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

IPEF II HOLDINGS N° 10 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 72.177.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11453, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069646.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

IPEF II HOLDINGS N° 9 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 70.102.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11448, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069649.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

WREI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 35.310.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11438, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069652.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ALINERY AIR INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 109.891.

STATUTES

The year two thousand five, on the thirtieth of June.

Before Maître Jean Seckler, notary with residence at Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

There appeared:

The public limited company («société anonyme») MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. with registered office in L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, inscribes in with the Trade and Companies Register of Luxembourg, section B, under the number 5.524,

here represented by Mr Raphaël Rozanski, private employee, residing professionally in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed ne varietur by the notary and the proxy holder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The appearing party, represented as said before, requested the undersigned notary to draw up the Constitutive Deed of a private limited company, («société à responsabilité limitée»), as follows:

Art. 1. There is hereby established a private limited company («société à responsabilité limitée») which will be governed by the laws in force and by the one of August 10, 1915 concerning trade companies mainly and by the present articles of association.

Art. 2. The company's name is ALINERY AIR INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 3. The object of the company is the acquisition and disposal of aircrafts and their exploitation within the limits of any granted authorizations.

The object of the company is furthermore the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies. The company may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or which are members of the same group.

It may open branches in Luxembourg and abroad.

Furthermore, the company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses, as well as rights deriving therefrom or supplementing them.

In addition, the company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad.

In general, the company may carry out all commercial, industrial and financial operations, whether in the area of securities or of real estate, likely to enhance or to supplement the above-mentioned purposes.

Art. 4. The registered office of the company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place of the Grand Duchy of Luxembourg by simple decision of the shareholders.

If extraordinary events of a political or economic nature which might jeopardize the normal activity at the registered office or the easy communication of this registered office with foreign countries occur or are imminent, the registered office may be transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such decision will have no effect on the company's nationality. The declaration of the transfer of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company which is best situated for this purpose under the given circumstances.

Art. 5. The company is established for an unlimited duration.

Art. 6. The corporate capital is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR), represented by one hundred and twenty-five (125) sharequotas of one hundred Euro (100.- EUR) each, which have been all subscribed by the public limited company («société anonyme») MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. with registered office in L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

When and as long as all the sharequotas are held by one person, the company is a one person company in the sense of article 179(2) of the amended law concerning trade companies; in this case, the articles 200-1 and 200-2 among others of the same law are applicable, i.e. any decision of the single shareholder as well as any contract between the latter and the company must be recorded in writing and the provisions regarding the general shareholders' meeting are not applicable.

The company may acquire its own sharequotas provided that they be cancelled and the capital reduced proportionally.

Art. 7. The sharequotas are indivisible with respect to the company, which recognizes only one owner per sharequota. If a sharequota is owned by several persons, the company is entitled to suspend the related rights until one person has been designated as being with respect to the company the owner of the sharequota. The same applies in case of a conflict between the usufructuary and the bare owner or a debtor whose debt is encumbered by a pledge and his creditor.

Nevertheless, the voting rights attached to the sharequotas encumbered by usufruct are exercised by the usufructuary only.

Art. 8. The transfer of sharequotas inter vivos to other shareholders or to third parties is conditional upon the approval of the general shareholders' meeting representing at least three quarters of the corporate capital.

The transfer of sharequotas mortis causa to other shareholders or to third parties is conditional upon the approval of the general shareholders' meeting representing at least three quarters of the corporate capital belonging to the survivors.

This approval is not required when the sharequotas are transferred to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse. If the transfer is not approved in either case, the remaining shareholders have a preemption right proportional to their participation in the remaining corporate capital.

Each unexercised preemption right inures proportionally to the benefit of the other shareholders for a duration of three months after the refusal of approval. If the preemption right is not exercised, the initial transfer offer is automatically approved.

Art. 9. Apart from his capital contribution, each shareholder may with the previous approval of the other shareholders make cash advances to the company through the current account. The advances will be recorded on a specific current account between the shareholder who has made the cash advance and the company. They will bear interest at a rate fixed by the general shareholders' meeting with a two third majority. These interests are recorded as general expenses.

The cash advances granted by a shareholder in the form determined by this article shall not be considered as an additional contribution and the shareholder will be recognized as a creditor of the company with respect to the advance and interests accrued thereon.

Art. 10. The death, the declaration of minority, the bankruptcy or the insolvency of a shareholder will not put an end to the company. In case of the death of a shareholder, the company will survive between his legal heirs and the remaining shareholders.

Art. 11. The creditors, assigns and heirs of the shareholders may neither, for whatever reason, affix seals on the assets and the documents of the company nor interfere in any manner in the management of the company. They have to refer to the company's inventories.

Art. 12. The company is managed and administered by one or several managers, whether shareholders or third parties. The powers of a manager are determined by the general shareholders' meeting when he is appointed. The mandate of manager is entrusted to him until his dismissal ad nutum by the general shareholders' meeting deliberating with a majority of votes.

The manager(s) has (have) the broadest power to deal with the company's transactions and to represent the company in and out of court.

The manager(s) may appoint attorneys of the company, who are entitled to bind the company by their sole signatures, but only within the limits to be determined by the power of attorney.

Art. 13. No manager enters into a personal obligation because of his function and with respect to commitments regularly contracted in the name of the company; as an agent, he is liable only for the performance of his mandate.

Art. 14. The collective resolutions are validly taken only if they are adopted by shareholders representing more than half of the corporate capital. Nevertheless, decisions amending the articles of association can be taken only by the majority of the shareholders representing three quarters of the corporate capital.

Interim dividends may be distributed under the following conditions:

- interim accounts are drafted on a quarterly or semi-annual basis,
- these accounts must show a sufficient profit including profits carried forward,
- the decision to pay interim dividends is taken by an extraordinary general meeting of the shareholders.

Art. 15. The company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year.

Art. 16. Each year, as of the thirty-first day of December, the management will draw up the annual accounts and will submit them to the shareholders.

Art. 17. Each shareholder may inspect the annual accounts at the registered office of the company during the fifteen days preceding their approval.

Art. 18. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the general expenses, the social charges, the amortizations and the provisions represents the net profit of the company. Each year five per cent (5%) of the net profit will be deducted and appropriated to the legal reserve. These deductions and appropriations will cease to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent (10%) of the corporate capital, but they will be resumed until the complete reconstitution of the reserve, if at a given moment and for whatever reason the latter has been touched. The balance is at the shareholders' free disposal.

Art. 19. In the event of the dissolution of the company for whatever reason, the liquidation will be carried out by the management or any other person appointed by the shareholders.

When the company's liquidation is closed, the company's assets will be distributed to the shareholders proportionally to the sharequotas they are holding.

Losses, if any, are apportioned similarly, provided nevertheless that no shareholder shall be forced to make payments exceeding his contribution.

Art. 20. With respect to all matters not provided for by these articles of association, the shareholders refer to the legal provisions in force.

Art. 21. Any litigation which will occur during the liquidation of the company, either between the shareholders themselves or between the manager(s) and the company, will be settled, insofar as the company's business is concerned, by arbitration in compliance with the civil procedure.

Transitory provision

The first fiscal year will begin now and will end on December 31st, 2005.

Payment of the sharequotas

The subscriber states and acknowledges that each sharequota has been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) is from this day on at the free disposal of the corporation and proof thereof has been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

Valuation of the costs

The amount of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at one thousand one hundred and fifty Euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the company, the sole shareholder, representing the entire corporate capital, takes the following resolutions:

First resolution

Mr Cornelius Bechtel, director, born in Emmerich, (Germany), on 11th of March 1968, with professional address at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, is appointed as manager for an unlimited duration and with the power to bind the company in all circumstances by his sole signature.

Second resolution

The registered office of the company is established at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same proxy holder and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, the latter signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le trente juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A comparu:

La société anonyme MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 5.524, ici représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, domicilié professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle constitue par la présente:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celle modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de ALINERY AIR INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet l'acquisition et l'aliénation d'avions ainsi que leur exploitation dans les limites des autorisations qui lui seront accordées. La société a en outre pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. La société pourra aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui sont membres du même groupe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Elle peut créer des succursales au Luxembourg et à l'étranger.

Par ailleurs, la société pourra acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement.

Elle pourra également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société aura pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune, qui ont toutes été souscrites par la société anonyme MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179(2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

La société pourra acquérir ses propres parts à condition qu'elles soient annulées et le capital réduit proportionnellement.

Art. 7. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. S'il y a plusieurs propriétaires d'une part sociale, la société a le droit de suspendre l'exercice des droits afférents, jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant à son égard, propriétaire de la part sociale. Il en sera de même en cas de conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier-gagiste.

Toutefois, les droits de vote attachés aux parts sociales grevées d'usufruit sont exercés par le seul usufruitier.

Art. 8. Les cessions de parts entre vifs à des associés et à des non-associés sont subordonnées à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts au moins du capital social.

Les cessions de parts à cause de mort à des associés et à des non-associés sont subordonnées à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts au moins du capital social appartenant aux survivants.

Cet agrément n'est pas requis lorsque les parts sont transmises à des héritiers réservataires, soit au conjoint survivant. En cas de refus d'agrément dans l'une ou l'autre des hypothèses, les associés restants possèdent un droit de préemption proportionnel à leur participation dans le capital social restant.

Le droit de préemption non exercé par un ou plusieurs associés échoit proportionnellement aux autres associés. Il doit être exercé dans un délai de trois mois après le refus d'agrément. Le non-exercice du droit de préemption entraîne de plein droit agrément de la proposition de cession initiale.

Art. 9. A côté de son apport, chaque associé pourra, avec l'accord préalable des autres associés, faire des avances en compte-courant de la société. Ces avances seront comptabilisées sur un compte-courant spécial entre l'associé, qui a fait l'avance, et la société. Elles porteront intérêt à un taux fixé par l'assemblée générale des associés à une majorité des deux tiers. Ces intérêts seront comptabilisés comme frais généraux.

Les avances accordées par un associé dans la forme déterminée par cet article ne sont pas à considérer comme un apport supplémentaire et l'associé sera reconnu comme créancier de la société en ce qui concerne ce montant et les intérêts.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la société. En cas de décès d'un associé, la société sera continuée entre les associés survivants et les héritiers légaux.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 12. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Les pouvoirs d'un gérant seront déterminés par l'assemblée générale lors de sa nomination. Le mandat de gérant lui est confié jusqu'à révocation ad nutum par l'assemblée des associés délibérant à la majorité des voix.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour accomplir les affaires de la société et pour représenter la société judiciairement et extrajudiciairement.

Le ou les gérants pourront nommer des fondés de pouvoir de la société, qui peuvent engager la société par leurs signatures individuelles, mais seulement dans les limites à déterminer dans la procuration.

Art. 13. Tout gérant ne contracte à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle, quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 14. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Des dividendes intérimaires peuvent être distribués dans les conditions suivantes:

- des comptes intérimaires sont établis sur une base trimestrielle ou semestrielle,
- ces comptes doivent montrer un profit suffisant, bénéfices reportés inclus,
- la décision de payer des dividendes intérimaires est prise par une assemblée générale extraordinaire des associés.

Art. 15. L'exercice social court du premier janvier au trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, au 31 décembre, la gérance établira les comptes annuels et les soumettra aux associés.

Art. 17. Tout associé pourra prendre au siège social de la société communication des comptes annuels pendant les quinze jours qui précéderont son approbation.

Art. 18. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront prélevés et affectés à la réserve légale. Ces prélèvements et affectations cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé. Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 19. En cas de dissolution de la société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par la gérance ou par toute personne désignée par les associés.

La liquidation de la société terminée, les avoirs de la société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent.

Des pertes éventuelles sont réparties de la même façon, sans qu'un associé puisse cependant être obligé de faire des paiements dépassant ses apports.

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Art. 21. Tous les litiges, qui naîtront pendant la liquidation de la société, soit entre les associés eux-mêmes, soit entre le ou les gérants et la société, seront réglés, dans la mesure où il s'agit d'affaires de la société, par arbitrage conformément à la procédure civile.

Disposition transitoire

Le premier exercice commencera aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2005.

Libération des parts sociales

La souscriptrice comparante déclare et reconnaît que chacune des parts sociales a été intégralement libérée en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille cent cinquante euros.

Résolutions de l'associée unique

Immédiatement après la constitution de la société, l'associée unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Monsieur Cornelius Bechtel, directeur, né à Emmerich, (Allemagne), le 11 mars 1968, avec adresse professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte est nommé gérant pour une durée indéterminée avec le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Deuxième résolution

Le siège social est établi à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire, le présent document est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise l'emportera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date prémentionnée.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Rozanski, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 juillet 2005, vol. 532, fol. 36, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 août 2005.

J. Seckler.

(072586.3/231/296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

MODINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 77.601.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11432, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069655.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

PORTFOLIO B.P., Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 68.029.

Le Rapport Annuel Révisé au 31 mars 2005 et l'affectation du résultat de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juillet 2005, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00947, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

C.-I. Berge / N. Petricic

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

(069680.3/1183/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

A.L.P. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 93.664.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11427, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069658.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

BIANCHI VENDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 73.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11422, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069661.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

BUTROS FINANCIAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 89.206.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11414, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069667.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

NICOBAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 50.470.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11409, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069669.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

PADUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 56.844.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11400, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069672.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

PINEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 62.685.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11377, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069674.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

GLOBAL INTERNATIONAL TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 104.820.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11370, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069676.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

IPEF II HOLDINGS N° 11 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 72.195.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11458, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069679.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ACANTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 70.534.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12303, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069681.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

HERVAIN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 85.038.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12295, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069684.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

BLEUE ETOILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 94.100.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12278, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069686.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

DOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 57.472.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12272, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069689.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

GFG INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.577.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11586, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069691.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

FURCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 88.960.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11568, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069695.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

FURFLY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 89.164.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11558, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069697.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

MARIANI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 65.259.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11536, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069699.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

GRANDIA INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 91.951.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12175, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

(069700.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ABFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 85.098.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Signature.

(069702.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

EUROTAXGLASS'S ACQUISITION S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

H. R. Luxembourg B 102.125.

Die Gesellschaft wurde am 1. Juli 2004 gegründet, gemäß Urkunde des Notars Joseph Elvinger, mit Amtssitz in Luxemburg, veröffentlicht im Luxemburger Amtsblatt (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg) Nummer 1024 vom 13. Oktober 2004.

Die Jahresbilanz, die Gewinn- und Verlustrechnung zum 31. Dezember 2004, der Bericht des Management, der Bericht des Rechnungsprüfers, sowie die konsolidierte Jahresbilanz, eingetragen in Luxemburg den 2. August 2005, unter der Referenz LSO-BH00804, wurden am 3. August 2005 am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt. Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 26. Juli 2005.

EUROTAXGLASS'S ACQUISITION S.A.

Ein Bevollmächtigter

Unterschrift

(069726.3/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

**WORLD EXPRESS S.A., Société Anonyme,
(anc. EUROPEAN EXPEDITE HOLDING S.A.).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 45.621.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00883, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 27 juillet 2005.

Signature

Un mandataire

(069751.3/1035/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

CARETEC INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 106.600.

L'an deux mille cinq, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Jean-Philippe Clavel, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, (ci-après «le mandataire»), agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme CARETEC INVEST S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 106.600, constituée. suivant acte reçu le 14 février 2005, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

en vertu d'un pouvoir conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 26 avril 2005; un extrait du procès-verbal de la dite réunion, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel mandataire, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social de la société anonyme CARETEC INVEST S.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 310 (trois cent dix) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune, entièrement libérées.

II.- Qu'aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à EUR 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille euros) et le conseil d'administration a été autorisé à décider pour une période de 5 (cinq) ans, de procéder à la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III.- Que le conseil d'administration, en sa réunion du 26 avril 2005 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de EUR 639.000,- (six cent trente-neuf mille euros), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) à EUR 670.000,- (six cent soixante-dix mille euros), par la création et l'émission de 6.390 (six mille trois cent quatre-vingt-dix) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

IV.- Que le conseil d'administration a accepté la souscription des actions nouvelles par les actionnaires actuels:

- Monsieur Claude Schmitz, conseil fiscal, demeurant professionnellement à Luxembourg: 3.195 (trois mille cent quatre-vingt-quinze) actions nouvelles;

- Monsieur Thierry Fleming, expert comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg: 3.195 (trois mille cent quatre-vingt-quinze) actions nouvelles.

V.- Que les 6.390 (six mille trois cent quatre-vingt-dix) actions nouvelles ont été souscrites par les souscripteurs pré-désignés et libérées intégralement en numéraire par versement à un compte bancaire au nom de la société CARETEC INVEST S.A., prédésignée, de sorte que la somme de EUR 639.000,- (six cent trente-neuf mille euros) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscription et libération.

VI.- Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à EUR 670.000,- (six cent soixante-dix mille euros), représenté par 6.700 (six mille sept cents) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de neuf mille euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.-Ph. Clavel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2005, vol. 24CS, fol. 76, case 3. – Reçu 6.390. euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2005.

J. Elvinger.

(070289.3/211/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

PARTIM INTERNATIONAL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 41.358.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11924, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

PARTIM INTERNATIONAL

Signatures

(069823.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

PARTIM INTERNATIONAL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 41.358.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11926, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

PARTIM INTERNATIONAL

Signatures

(069819.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

FLORIJN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 24.125.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH01004, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(069873.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

DEMETES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 83.189.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00786, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature.

(069896.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

DEMETES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 83.189.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature.

(069898.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

DEMETES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 83.189.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature.

(069899.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

DEMETES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 83.189.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00792, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature.

(069900.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE HIROUKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 37.274.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH00522, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069902.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.
